

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE**
RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant BASE Protection, Srl Unipersonale avec siège social à via dell'Unione Europea, 61 - 76121 Barletta (BT) déclare que l'Équipement de Protection Individuelle (EPI) suivant

B0985A - NAUTILUS

est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 20345:2022 S6 (CI FO SR)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UKCA (module B) référencé dans le numéro de certificat :

F-113-6650-23

Publié par : CIMAC

Via Aguzzafame 60/b, 27029 Vigevano (PV), 27029, ITALIE (0465)

Signé au nom et pour le compte de la Base



Iñigo Pérez Corella

President Base Protection Srl

Date: 14-Jul-2025